



Taxe Zucman : Quand Bercy joue à l'URSS avec les start-ups

Description

La France est ce pays merveilleux où l'on croit qu'il suffit d'inventer un nouvel impôt pour résoudre des décennies de gabegie budgétaire. La dernière trouvaille en date ? La Taxe Zucman, du nom de l'économiste star de la gauche mondiale, Gabriel Zucman.

L'idée : instaurer un « impôt plancher » sur le patrimoine des ultra-riches. Une formule qui sent déjà l'honnêteté républicaine et la morale fiscale.

Robin des Bois à Bercy

Officiellement, il s'agit de « corriger l'optimisation fiscale » et de rétablir l'égalité devant l'impôt. En clair : on veut faire payer « les riches ». C'est toujours vendeur, surtout lorsque l'on sait qu'ils ne sont plus là, car, rappelons-le, la plupart des « ultra-riches » ont fui la France depuis belle lurette, notamment depuis l'ISF. Mais qu'importe ! C'est plus simple de taper sur les absents, et ça ne fait pas fuir de capitaux supplémentaires... du moins, pas tout de suite.

Un vaudeville parlementaire

Adoptée à l'Assemblée en février 2025, rejetée par le Sénat en juin, puis ressuscitée en amendement avant d'être renvoyée aux oubliettes le 31 octobre : la taxe Zucman aura connu plus de rebondissements qu'une série TV. Le tout pour un résultat prévisible : une nouvelle idée d'impôt mort-né. Mais rassurez-vous, nos élus ont de la ressource : la machine à taxes tourne à plein régime, et les concours Lépine de la fiscalité ne manquent pas de candidats.

Une idée déjà recyclée

Ce n'est pourtant pas une idée neuve. En 2013 déjà, un autre économiste (de gauche lui aussi, la fiscalité punitive étant rarement de droite) avait proposé un impôt mondial sur les patrimoines dépassant plusieurs centaines de millions d'euros. Dix ans plus tard, aucun pays européen n'a osé franchir le pas. Seule la France pouvait encore envisager d'imposer ce qui n'existe pas : des plus-values latentes.

La France, championne du monde de l'impôt

Petit rappel : les prélèvements obligatoires représentent 45,4 % du PIB (INSEE, 2022). Une médaille d'or européenne. Les Français, eux, sont ponctionnés à près de 50 % de leurs revenus, alors que les milliardaires contribueraient à hauteur d'environ 27 %. Horreur ! Malheur ! hurle-t-on sur les bancs de la gauche. Sauf que la richesse de ces derniers est composée d'actifs financiers ou professionnels : elle ne se matérialise pas en cash. Ce sont des plus-values latentes, des valeurs sur le papier, pas des billets dans la poche. Mais ça, c'est un détail quand on veut taxer par principe.

Le génie économique de Zucman

Le point d'orgue de la proposition Zucman consiste à imposer chaque année les plus-values non réalisées. Autrement dit, demander à une entreprise ou à un entrepreneur de payer des impôts sur un bénéfice... qu'il n'a pas encore réalisé.

On imagine la scène : le patron d'une PME innovante, contraint de vendre ses parts pour s'acquitter de son impôt. En quelques années, il serait ruiné, mais moralement, il aurait « contribué ».

Zucman, dans un éclair de générosité, a même suggéré que ceux qui ne peuvent pas payer en argent pourraient le faire en actions, en cédant une partie de leur entreprise à l'État. Voilà une délicate manière de nationaliser sans le dire ! Petit à petit, l'État deviendrait propriétaire de tout, et les français humeront un doux parfum d'URSS dans les couloirs de Bercy.

L'impôt sur l'imaginaire

Problème de fond : en droit fiscal, on ne taxe que les revenus effectivement perçus. Taxer le potentiel de richesse, c'est revenir au principe féodal : payer pour exister. Et sans plafonnement (la taxe serait fixée à 2 %), en clair : on frôle la confiscation pure et simple.

Un signal désastreux pour l'économie

Si par malheur cette taxe voyait le jour, les derniers entrepreneurs encore courageux, ceux qui n'ont pas encore pris le train pour des ciels fiscaux plus cléments, n'auraient qu'à faire leurs valises. Quant aux investisseurs étrangers, ils iraient s'installer ailleurs, dans un pays où l'on ne vous taxe pas pour avoir eu une bonne idée. Résultat : moins de capitaux, moins d'innovation, moins d'emplois... mais une belle satisfaction idéologique.

« Trop d'impôt tue l'impôt » disait Chirac

La fameuse courbe de Laffer démontre qu'au-delà d'un certain seuil, augmenter l'impôt réduit les recettes fiscales. Jacques Chirac l'avait résumé avec un bon sens populaire : « *Trop d'impôt tue l'impôt.* »

Mais manifestement, cette sagesse échappe encore à certains élus de gauche, la France Insoumise, les Socialistes, les Écologistes et la Gauche démocrate et républicaine, tous fervents défenseurs de la taxe Zucman. Les autres groupes (Ensemble, Horizons, Les Républicains, Démocrates et RN) ont eu le courage de s'y opposer.

Une obsession bien française

La vérité, c'est que la France n'a pas un problème de recettes, mais un problème de dépenses. Plutôt que de réduire le train de vie de l'État, on préfère inventer de nouveaux impôts. Il y a une forme de génie bureaucratique dans cette persévérance : si l'économie française était aussi productive que son administration fiscale, nous serions déjà le pays le plus riche du monde.

La taxe Zucman n'est pas seulement une erreur économique ; c'est un symbole de notre incapacité collective à comprendre que la richesse se crée avant de se redistribuer.

À force de vouloir tondre sans relâche les moutons productifs, il finira par ne plus pousser de laine. Mais rassurons-nous : en France, il restera toujours un haut fonctionnaire pour inventer une nouvelle taxe... sur les moutons à poil...

Chanoine

Categorie

1. Économie

date créée

3 novembre 2025